

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi un juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :
25 juin 2024

Mis en ligne :

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 22
Votants : 27
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs, BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, NOULLEZ Sébastien, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELLAERT Damien ;

Procurations de vote et mandataires : DEGUILLARD Julie ayant donné pouvoir à TORTELLIER Laëtitia, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude ayant donné pouvoir à PIERRE Frédéric, PEROT Marlène ayant donné pouvoir à METAYER Chrystèle, SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

Absents : GARNIER Chrystèle, VALLÉE Priscilla.

Monsieur Gaylord DELAUNAY est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 25 juin 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Délibération n°2024-076. ENFANCE-JEUNESSE : Attribution bourses jeunes 2024

Rapporteur : Frédéric PIERRE

VU l'avis du jury bourse jeunes réuni le 6 juin 2024

VU l'avis de la commission petite enfance, enfance jeunesse réunie le mercredi 26 juin 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITE

D'ATTRIBUER une Bourse Jeunes d'un montant de 400€ à Florian Desgranges, Ewann Caijo, Keyvan Dahlem, 3 jeunes thoréfoléens (et un ami non thoréfoléen), pour leur projet culturel « Yonin Breizhad E Nihon » (quatre bretons au Japon).

Ce projet consiste à séjourner au Japon – du 16 au 31 juillet 2024 - pour soutenir l'association « Japan Cat Network International » en lien avec une cause animale : la protection des chats errants. Ce voyage de deux semaines a aussi pour objectif de s'immerger dans la culture japonaise avec au programme la visite de Kyoto, Tokyo et Osaka. Une restitution est prévue via les réseaux sociaux et sous forme d'une présentation devant un public.

D'ATTRIBUER une Bourse Jeunes d'un montant de 300€ à Paul-Marie Demars, jeune thoréfoléen accompagné de 4 autres jeunes non thoréfoléens, pour leur projet « Léz'Arts Marins » du 15 octobre 2024 au 15 juillet 2025. Dans le cadre d'une année de césure, ces étudiants scientifiques ont pour projet de naviguer en mer avec l'objectif d'effectuer de nombreux relevés de planctons en mer sur les différents océans, selon les procédés normés du CNRS. Ils seront hébergés et soutenus du point de vue logistique par l'association Croisière pour l'Environnement et l'Apprentissage de l'Océan (CREAL'O).

Une restitution est envisagée sous forme d'ateliers ludiques dans les écoles élémentaires de Thorigné-Fouillard, dans le cadre de la Fête de la science en octobre 2025, ainsi qu'un journal de bord à partager avec les élèves pendant leur voyage.

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

